

REPUBLIQUE FRANÇAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-12-17-006
Séance du 17 décembre 2025
Date de convocation : 11 décembre 2025
Date d'affichage de la convocation : 11 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS – ABSENTS – PROCURATIONS :

	<i>PRESENTS / ABSENTS</i>	<i>PROCURATION A</i>		<i>PRESENTS / ABSENTS</i>	<i>PROCURATION A</i>
Anne FABIANO CONTIGLIANI	P		Corinne DEBARREIX-PAGE	P	
Christian GUILLEMOT	P		François CREVOLA	P	
Virginie BECQUET	P		Maryse PACCARD	P	
Mustafa SARIKAYA	A	L. RAVEROT	Carine MOUSTAUD	A	
Philippe BELAIR	P		Jean-Claude PERON	P	
Aurore SAMIER	P		Inès DUBOIS	A	F. GENILLON
Gilbert BARRIQUAND	P		Pascal JUSSEAUME	A	V. BECQUET
Laurence RAVEROT	P		Amara BOUDIB	P	
Irène TOST	A	F. CREVOLA	Anne PIRAT	P	
Christian PRADIER	P		Nadine CHAMARD-COQUAZ	P	
Jean-Luc CHARVET	A	A. FABIANO CONTIGLIANI	Eugène TURLET	P	
René BERTRAND	P		Catalina GARCIA	A	
Franck GENILLON	P		Anthony RAMBEAU	P	

SECRETAIRE DE SEANCE : Nadine CHAMARD-COQUAZ

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 19

Pouvoirs : 5

Quorum : 14

Objet : FINANCES – Attribution d'une subvention à l'association de RCM HANDBALL

Rapporteur : Christian GUILLEMOT, premier Adjoint

Il est rappelé que la section de Handball de Montluel faisait partie de l'association Racing Club de Montluel jusqu'à la liquidation de cette dernière en date du 28 mars 2025.

Lors de la séance de vote du budget 2025 en date du 26 mars 2025, le Conseil municipal a octroyé une subvention de 48 500 € à l'association Racing Club de Montluel, dont 11 500 € étaient attribués à la section de Handball.

Celle-ci a bénéficié du premier versement de 5 750 € avant la liquidation de l'association Racing Club de Montluel, selon le compte-rendu de la réunion du 21 mai 2025, portant sur la première fraction de la subvention communale.

Désormais, en tant qu'association indépendante, le RCM HANDBALL de Montluel est amené à faire sa demande de solde directement auprès de la commune, soit un montant de 5 750 €.

Vu la demande du RCM HANDBALL en date du 17 octobre 2025,

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20251217-2025-12-17-006-DE
Date de réception préfecture : 19/12/2025

Madame La Maire invite le Conseil Municipal à délibérer,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, avec 1 abstention et 23 voix pour, décide :

- D'ACCEPTER de verser une subvention de 5 750 € à l'association RCM HANDBALL
- DE DIRE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025
- D'AUTORISER Madame la Maire à verser la somme de 5 750 € à l'association RCM HANDBALL

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme
Je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

La Maire

Anne FABIANO CONTIGLIANI

La secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20251217-2025-12-17-006-DE
Date de réception préfecture : 19/12/2025